

Lévis, 16 septembre 2026

Lettre ouverte : Moratoire sur le Cadre de référence régional du PSOC : un recul inacceptable pour les organismes communautaires de Chaudière-Appalaches

Depuis plus de trente ans, les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) de Chaudière-Appalaches contribuent de façon essentielle au mieux-être de la population. Ils répondent quotidiennement aux besoins des personnes les plus vulnérables, développent des solutions adaptées à leur milieu et constituent un pilier incontournable de notre filet social.

C'est précisément parce que ces organismes connaissent leur réalité et celle des communautés qu'ils desservent qu'ils doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent.

Or, la Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (Trocca) tient aujourd'hui à exprimer sa profonde déception et sa vive inquiétude à la suite de la décision de Santé Québec de suspendre l'ensemble des travaux de révision des cadres de référence régionaux du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Rappelons que ce programme constitue le principal soutien financier à la mission des OCASSS. Les décisions qui touchent sa gestion et la répartition des fonds entraînent des répercussions concrètes sur leur capacité à poursuivre leur mission et à répondre aux besoins des communautés.

Cette directive nationale met abruptement fin, dans notre région, à une démarche de révision amorcée il y a près de cinq ans, menée dans un véritable esprit de collaboration entre les organismes communautaires, la Trocca et Santé Québec Chaudière-Appalaches.

Des centaines d'heures de travail, de consultations, d'analyses et de négociations ont permis de bâtir un consensus régional répondant aux besoins réels des organismes de Chaudière-Appalaches. Aujourd'hui, ce travail est suspendu, sans qu'aucune indication ne soit donnée quant à son avenir.

Plus préoccupant encore, cette décision entraîne le retour aux modalités de répartition des fonds supplémentaires prévus au Cadre de référence régional de 2016, au seul motif que le processus de négociation régional n'avait pas encore été entièrement complété.

Il s'agit d'un recul majeur aux conséquences bien réelles pour les OCASSS de la région.

En 2025, Santé Québec Chaudière-Appalaches avait reconnu la pertinence des travaux réalisés régionalement et avait appliqué de nouvelles modalités de répartition adoptées collectivement par les organismes. Cette décision célébrée par le milieu communautaire permettait notamment la reconnaissance de seuils planchers et de la variable de rayonnement collés à la réalité des OCASSS, de nouvelles modalités de répartition des fonds supplémentaires ainsi que de mécanismes plus équitables pour la reconnaissance des nouveaux organismes admis au PSOC.

Ces avancées répondaient directement aux besoins exprimés par les organismes du territoire et traduisaient une volonté commune d'adapter le PSOC aux réalités actuelles du milieu communautaire.

Revenir aujourd'hui aux modalités de 2016 revient à nier le travail collectif accompli et à mettre de côté plusieurs années d'efforts pourtant reconnus comme pertinents par Santé Québec Chaudière-Appalaches.

Au-delà des effets concrets sur le financement, cette décision fragilise également le climat de confiance qui s'était construit au fil des dernières années entre les organismes communautaires, dont la Trocca et Santé Québec Chaudière-Appalaches. Les travaux menés conjointement reposaient sur un dialogue ouvert, une reconnaissance mutuelle de l'expertise de chacun et une volonté commune d'améliorer les pratiques. Voir ces travaux suspendus par une décision nationale vient ébranler ce partenariat régional et soulève des inquiétudes quant à la capacité des acteurs locaux de poursuivre un véritable travail de co-construction.

Cette situation soulève aussi une question fondamentale : quelle place restera-t-il aux réalités régionales dans la nouvelle gouvernance de Santé Québec?

La régionalisation n'est pas un simple principe administratif. Elle permet d'adapter les décisions aux besoins des communautés, de reconnaître l'expertise des acteurs locaux et de construire des solutions qui reflètent les réalités propres à chaque territoire. Suspendre les travaux régionaux et imposer un statu quo national fragilise cette capacité d'agir localement et alimente les inquiétudes quant à la place qui sera désormais accordée aux régions dans les décisions touchant les organismes communautaires.

Consciente que Santé Québec Chaudière-Appalaches applique une directive provenant du bureau national, la Trocca a entrepris des démarches auprès de cette instance afin de demander un réexamen de cette décision.

À la suite de l'annonce du moratoire le 1er juin dernier, une lettre a été transmise à Mme Maryse Poupart, vice-présidente aux opérations et à la coordination Santé et Services sociaux de Santé Québec. Cette correspondance a également été acheminée aux principales personnes responsables du dossier tant au niveau national que régional.

Si un accusé de réception a été transmis à la Trocca, aucune réponse n'a été reçue depuis maintenant plus de deux mois.

Nous estimons que les organismes communautaires de Chaudière-Appalaches sont en droit d'obtenir des explications et un suivi sur cette demande.

Nous demandons à Santé Québec de permettre le maintien des avancées reconnues et appliquées lors de la répartition des fonds en 2025, notamment les seuils planchers, la reconnaissance financière de la variable de rayonnement, les modalités de répartition des fonds supplémentaires ainsi que les mécanismes de reconnaissance des nouveaux organismes.

Ces mesures sont le résultat d'un travail rigoureux, concerté et représentatif des besoins exprimés par les organismes de notre région. Elles favorisent une répartition plus juste, plus équitable et davantage adaptée aux réalités actuelles du milieu communautaire.

Une réponse rapide de Santé Québec est essentielle et ne peut plus attendre. Dès cet automne, de nouvelles sommes seront versées dans la région et devront être réparties. Les modalités qui seront appliquées auront un impact concret sur les organismes communautaires. L'incertitude actuelle ne peut perdurer.

Nous invitons également les élu·es et élus de Chaudière-Appalaches à soutenir cette démarche et à faire entendre la voix des organismes communautaires de leur territoire auprès de Santé Québec.

Les organismes communautaires constituent une richesse collective. Ils méritent que les décisions qui les concernent soient prises en tenant compte de leur expertise, de leur réalité et du travail de concertation réalisé au fil des dernières années.

La Trocca et les organismes communautaires signataires demeureront mobilisés afin que les acquis obtenus collectivement soient préservés et que les régions continuent d'avoir une véritable voix dans les décisions qui façonnent l'avenir du PSOC.

Les organismes communautaires autonomes de Chaudière-Appalaches méritent mieux qu'un retour en arrière. Les communautés qu'ils soutiennent le méritent tout autant.

Initié par la Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches

Et signé par 128 organismes communautaires en santé et services sociaux de la région de Chaudière-Appalaches.

10-sept-26

Accueil Sérénité
A-Droit de Chaudière-Appalaches (L')
Aide alimentaire Lotbinière
Aide aux jeunes contrevenants de Beauce (Équijustice Beauce)
Allaitement Québec
Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Alternative Appalaches
Alternatives Côte-Sud
Amalgame MDJ Ouest
Association bénévoles Beauce Sartigan inc
Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches
Association de l'action volontaire Appalaches
Association de loisirs pour personnes handicapées de l'Islet Sud
Association de parents et d'enfants ayant un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité ou autr
Association d'entraide communautaire La Fontaine
Association des Familles Monoparentales et Recomposées la Chaudière
Association des personnes handicapées de Lévis
Association pour l'intégration sociale Beauce-Sartigan
Association renaissance des Appalaches
AsSortie Bellechasse
Atelier Occupationnel Rive Sud
Au Bercaïl de St-Georges
CALACS Chaudière-Appalaches
Carrefour des personnes âgées de Lotbinière
Centre aide et prévention jeunesse de Lévis
Centre Alter Agir
Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet
Centre de parrainage de la jeunesse de Beauce
Centre de stimulation l'Intercom
Centre de Vie de Bellechasse Inc.
Centre d'entraide de la région de Disraeli
Centre Domrémy des Appalaches Inc.
Centre Ex-Equo
Centre Femmes la Rose des Vents
Centre Femmes l'Ancrage
Centre La Barre du Jour
Centre Yvon Mercier
Centre-Femmes de Lotbinière
Centre-Femmes La Jardilec
Cercle de l'amitié de Cap-Saint-Ignace
Club Parentaïde Beauce-Centre
Comptoir le Grenier
Convergence action bénévole
Coup de pouce nourrice
Croisée (La)

Croisée des chemins (La)
Entraide Solidarité Bellechasse
Équijustice Lévis
ESPACE Chaudière-Appalaches
Expression centre d'écoute active
Frigos Pleins
Grands Frères Grandes Soeurs des Appalaches
GRIS Chaudière-Appalaches
Groupe d'Accompagnement Jonathan
Groupe d'entraide Cancer et Vie
Groupe Espérance et Cancer
Havre des femmes
Havre l'Éclaircie
Intervalle
La Chaudronnée
La Gîtée
La Jonction pour Elle inc
La Passerelle groupe d'aide et d'entraide pour personnes vivant avec un problème de santé mentale
La Popote Roulante des Aulnaies
La rencontre, organisme en santé mentale
La Véranda, Centre-Femmes
L'ADOberge Chaudière-Appalaches
L'Ancre
L'Arc-en-Ciel, regroupement de parentes et de personnes handicapées
L'aube de la paix 1993 inc.
Le Berceau
Le Carrefour Employabilité -Travail de rue - Immigration
Le Comptoir d'aide Le Fouillis inc.
Le Filon
Le Havre, groupe d'aide et d'entraide pour la personne vivant avec un problème de santé mentale
Le Re-Lait Montmagny L'Islet
Le Sillon
Le Trait d'Union, groupe d'entraide pour les personnes vivant avec des troubles de santé mentale
Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet
L'Essentiel des Etchemins
Lien-Partage
L'Oasis de Lotbinière
Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins
Maison de la Famille de Bellechasse
Maison de la Famille REV Rive-Sud
Maison de la famille Rive-Sud
Maison des jeunes Beauce-Centre
Maison des jeunes de Beauce-Sartigan
Maison des jeunes de Charny
Maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon
Maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome
Maison des jeunes d'East Broughton

Maison des jeunes des Frontières du sud
Maison des jeunes du lac Aylmer
Maison des jeunes La Ruche de St-Romuald inc.
Maison des jeunes l'Azymut Est*Ouest
Maison des jeunes l'Utopie
Maison des jeunes Saint-Henri
Maison des jeunes Saint-Lambert-de-Lauzon
Maison du loisir 50 +
Maison l'Odyssée Jeu Alcool Drogues
Making Connections Developing Community (MCDC)
Murmure, groupe d'entraide (Le)
Nouvel Esort
Ouvre ton coeur à l'espoir
Parents d'Anges Beauce-Etchemins
Partage au Masculin
Projet M.D.J Saint-Isidore
Re-pers
Regroupement des jeunes de Lotbinière
Regroupement des organismes de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches
Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière
Regroupement des proches aidants de Bellechasse
Réseau d'entraide des Appalaches
Ressources-Naissances
Santé mentale Québec - Chaudière-Appalaches
Service d'entraide de Breakeyville
Service d'Entraide de Charny
Service d'Entraide de Pintendre
Service d'entraide de Saint-Étienne
Service d'entraide de Saint-Rédempteur
Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome
Société Alzheimer Chaudière-Appalaches
Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC)
Soupe au bouton
Valorization